

# JOURNAL OFFICIEL

DU GOUVERNEMENT EGYPTIEN

(Numéro Extraordinaire)

69ème Année

Mardi 26 Mai 1942

No. 97

## RESCRIT ROYAL No. 17 DE 1942

Adressé à Son Excellence Moustapha El-Nahas Pacha

MON CHER MOUSTAPHA EL-NAHAS PACHA,

Ayant éprouvé la rectitude de votre jugement, votre zèle et la sincérité de votre loyalisme, Nous sommes heureux de vous appeler à la présidence de Notre Conseil des Ministres, en vous souhaitant le succès, dans une sereine coopération que Nous voudrions voir devenir la devise de tous, afin qu'en ces heures difficiles le pays puisse atteindre le rivage du salut.

Nous adressons le présent Rescrit à Votre Excellence pour la formation d'un Cabinet dont vous Nous soumettez le projet de composition, afin de le sanctionner par Décret.

Veuille Dieu nous diriger tous vers le bien de la chère Patrie.

Fait au Palais d'Abdine, le 11 Gamad Awal 1361 (26 mai 1942).

**FAROUK**

(Traduction)

## Réponse de Son Excellence Moustapha El-Nahas Pacha

SIRE,

Votre Majesté ayant daigné me confier la mission de former le nouveau Cabinet, j'ai accepté cette charge avec des vœux sincères et un profond loyalisme, persuadé que le généreux ordre de Votre Majesté m'assure Sa noble confiance et Sa grande satisfaction pour les services que, grâce à Sa haute sollicitude et à l'appui des deux Chambres du Parlement, mes collègues et moi avons pu rendre au Trône et au pays.

Sans aucun doute, les graves circonstances que le pays envisage depuis un certain temps exigent de tous les Egyptiens, qu'ils soient ou non membres du Gouvernement, de collaborer, dans une atmosphère de sérénité, de coopération et de tranquillité, au service de la chère Patrie.

Ces considérations, je les avais constamment en vue, dès la constitution de mon précédent Cabinet, ne cessant de déployer mes efforts pour faire régner la sérénité et la tranquillité et faciliter la coopération entre tous les Egyptiens, tant ceux qui soutiennent le Gouvernement que ceux qui font partie de l'opposition.

Si un nuage troubla cette atmosphère donnant lieu à la démission du précédent Cabinet, l'entière coopération et la parfaite concorde qui existent entre les Ministres dont j'ai l'honneur de soumettre les noms rendront, grâce à Dieu et à la haute sollicitude de Votre Majesté, ma tâche plus facile et plus heureuse.

Le nouveau Ministère aura le même programme que celui de son prédécesseur en ce qui concerne les objectifs nationaux et les méthodes libres, soutenues par la généreuse confiance de Votre Majesté et l'appui des deux Chambres.

En conséquence, j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté les noms des Ministres qui ont accepté de collaborer avec moi à l'accomplissement de cette mission, tout en me réservant les portefeuilles de l'Intérieur et des Affaires Etrangères :

OSMAN MOHARRAM PACHA, pour le Ministère des Travaux Publics ;

AHMED NAGUIB EL-HÉLALI PACHA, pour le Ministère de l'Instruction Publique ;

AHMED HAMDÍ SEIF EL-NASR PACHA, pour le Ministère de la Défense Nationale ;

MOHAMED SABRI ABOU ALAM PACHA, pour le Ministère de la Justice ;

ABDEL FATTAH EL-TAWIL PACHA, pour le Ministère des Communications ;

KAMEL SEDKI PACHA, pour le Ministère des Finances ;

MOHAMED FOUAD SERAG EDDINE PACHA, pour le Ministère de l'Agriculture ;

MOHAMED ABDEL HADI EL-GUINDI BEY, pour le Ministère des Wakfs ;

ME. ABDEL HAMID ABDEL HAK, pour le Ministère des Affaires Sociales ;

ME. AHMED HAMZA, pour le Ministère de l'Approvisionnement ;

ME. MOUSTAPHA NOSRAT, pour le Ministère de la Défense Passive ;

DR. ABDEL WAHED EL-WAKIL BEY, pour le Ministère de l'Hygiène Publique ;

ME. MAHMOUD SOLIMAN GHANNAM, pour le ministère du Commerce et de l'Industrie ;

Si Votre Majesté daigne approuver ce choix, je La prie de vouloir bien le sanctionner par Décret.

Je demeure toujours, Sire, le fidèle et loyal serviteur de Votre Trône et de Votre Auguste Personne.

Le Caire, 11 Gamad Awal 1361 (26 mai 1942).

MOUSTAPHA EL-NAHAS.

(Traduction)

**Décret constituant le nouveau Cabinet**

**Nous, Farouk I<sup>er</sup>, Roi d'Egypte,**

Vu l'article 49 de la Constitution ;

Vu le Rescrit du 21 septembre 1879 ;

Vu Notre Rescrit No. 17 du 26 mai 1942 ;

Sur la proposition du Président de Notre Conseil des Ministres,

**DÉCRÉTONS**

Art. 1.—Sont nommés :

MOUSTAPHA EL-NAHAS PACHA, Ministre de l'Intérieur et des Affaires Etrangères ;

OSMAN MOHARRAM PACHA, Ministre des Travaux Publics ;

AHMED NAGUIB EL-HÉLALI PACHA, Ministre de l'Instruction Publique ;

AHMED HAMDY SEIF EL-NASR PACHA, Ministre de la Défense Nationale ;

MOHAMED SABRI ABOU ALAM Pacha, Ministre de la Justice ;

ABDEL FATTAH EL-TAWIL Pacha, Ministre des Communications ;

KAMEL SEDKI PACHA, Ministre des Finances ;

MOHAMED FOUAD SERAG EDDINE Pacha, Ministre de l'Agriculture ;

MOHAMED ABDEL HADI EL-GUINDI BEY, Ministre des Wakfs ;

ME. ABDEL HAMID ABDEL HAK, Ministre des Affaires Sociales ;

ME. AHMED HAMZA, Ministre de l'Approvisionnement ;

ME. MOUSTAPHA NOSRAT, Ministre de la Défense Passive ;

DR. ABDEL WAHED EL-WAKIL BEY, Ministre de l'Hygiène Publique ;

ME. MAHMOUD SOLIMAN GHANNAM, Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Art. 2.—Le Président de Notre Conseil des Ministres est chargé de l'exécution du présent Décret.

Fait au Palais d'Abdine, le 11 Gamad Awal 1361 (26 mai 1942).

**FAROUK**

**Par le Roi :**

*Le Président du Conseil des Ministres,*  
MOUSTAPHA EL-NAHAS.

*(Traduction.)*